

Abou Wone travaille
comme manutentionnaire
dans la société de
transformation des fruits
Zena Exotic Fruits et
prend part à un projet
d'insertion professionnelle
au Sénégal.

© E. Fitte-Duval /
Handicap International



GROS PLAN

BANGLADESH : UN MODÈLE DE RECLASSEMENT



À l'échelle mondiale, 82 % des personnes handicapées vivent avec moins d'un dollar par jour. Depuis 2011, Handicap International a piloté et perfectionné un projet au Bangladesh à destination des plus pauvres, en les aidant à sortir de la pauvreté de façon durable, dans un délai de deux à trois ans. Dans le cadre de ses programmes de réduction de la pauvreté, Handicap International est venue en aide à plus de 4 300 ménages bangladais, en permettant aux personnes comme Abul (photo de droite) de bénéficier d'une autonomie fonctionnelle et d'un accès à des cours individualisés de perfectionnement des compétences, ainsi qu'à des services financiers.

Avant de rencontrer des travailleurs spécialisés dans le développement des moyens de subsistance au sein de la communauté chez Handicap International, Abul passait deux heures par jour dans les transports collectifs pour se rendre à un atelier de charpenterie à Sitakunda Upazila, un sous-district de la zone rurale de Bangladesh. Même si Abul, qui se déplace avec une canne, avait accès à un emploi, les conditions de travail seraient considérées comme abusives au regard des normes de l'Organisation internationale du Travail. Embauché sur une base journalière, il devait se rendre au travail sept jours sur sept. En période de mousson, qui rend les routes impraticables, il ne pouvait pas se rendre au travail et devait donc renoncer à son salaire journalier.

Abul travaille aujourd'hui en tant que menuisier dans un autre atelier plus proche de son domicile. Outre son salaire, il bénéficie d'autres avantages comme les congés payés. Comme il peut se rendre à pied à l'atelier, Abul ne rate jamais une seule journée de travail pendant la saison de la mousson et profite d'un emploi du temps bien plus favorable en travaillant cinq jours de huit heures par semaine.



**Abul fait une pause
dans l'atelier de
charpenterie qui
l'emploie.**

© Angela Kohama
/ Handicap
International

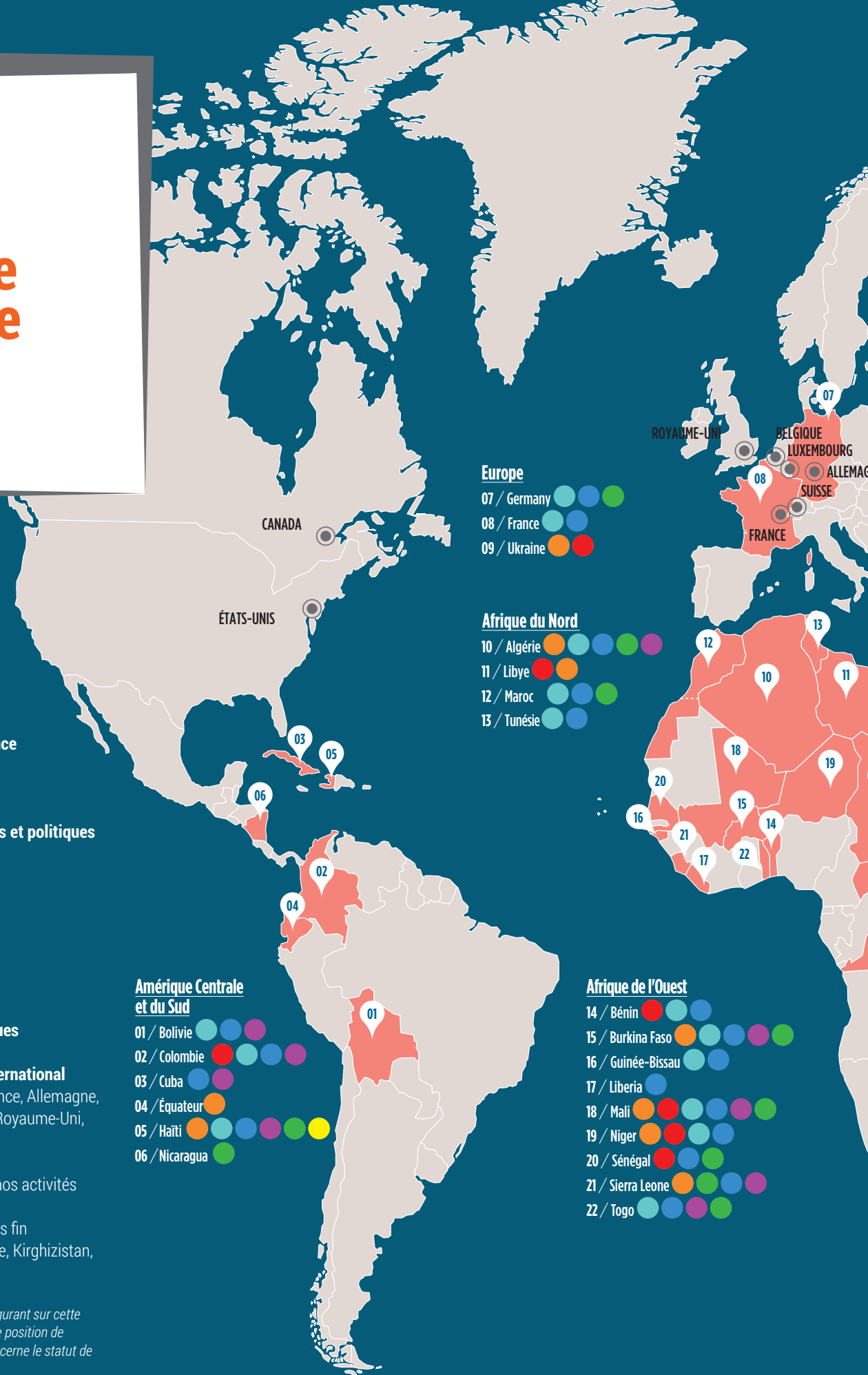
Notre présence mondiale en 2016

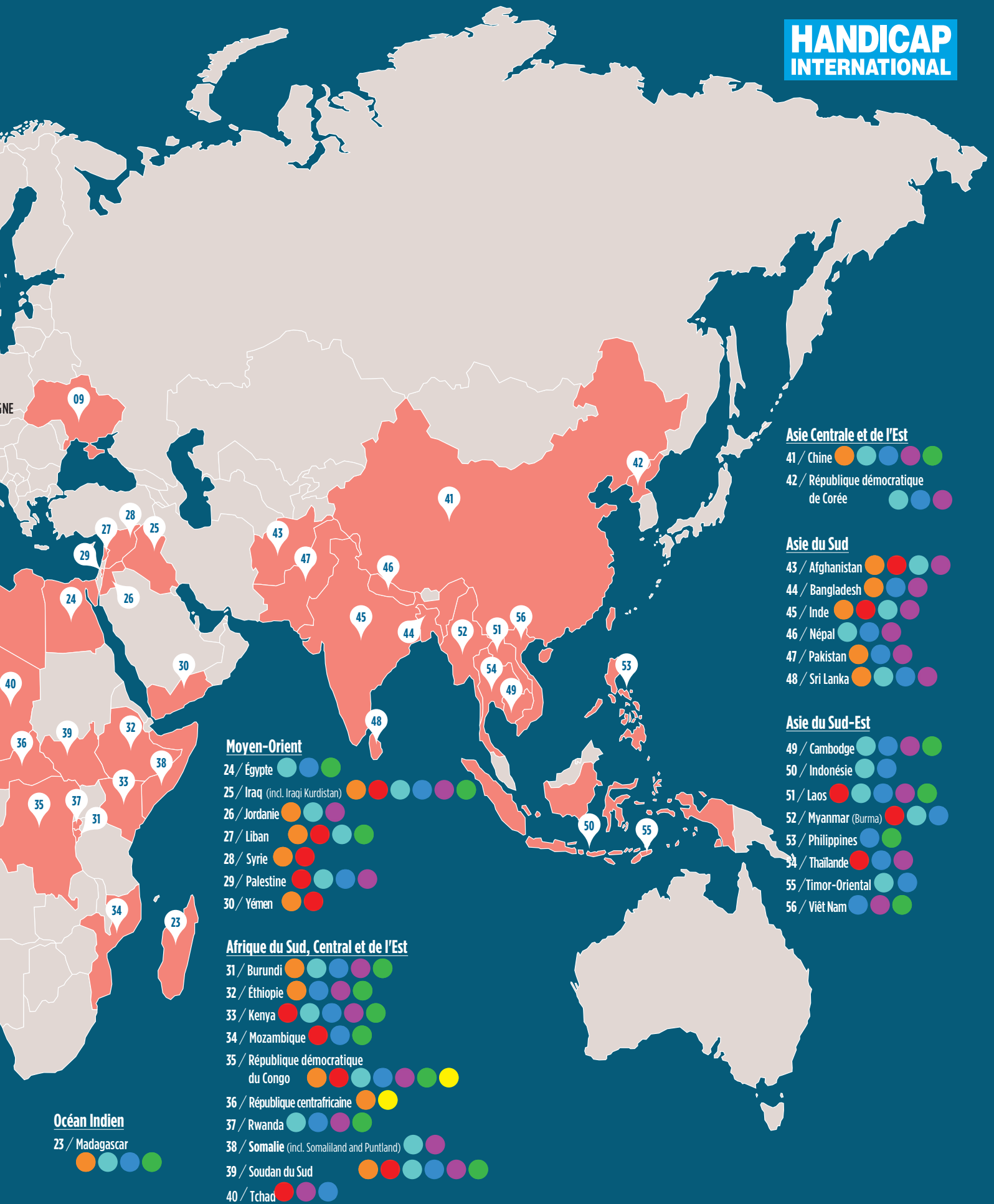
337 PROJETS
56 PAYS

- Interventions d'urgence
- Déminage
- Droits des handicapés et politiques en la matière
- Insertion
- Réadaptation
- Prévention et santé
- Plateformes logistiques
- Réseau Handicap International
Belgique, Canada, France, Allemagne, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis

- Pays où nous avons lancé nos activités en 2016 : Équateur
- Pays où les activités ont pris fin en 2016 : Cap-Vert, Tanzanie, Kirghizistan, Tadjikistan, Équateur.

Les frontières et les noms de pays figurant sur cette carte ne constituent pas une prise de position de Handicap International en ce qui concerne le statut de ces territoires.





Des corps et des esprits plus forts

PAR LA PRÉVENTION DES DÉFICIENCES ET DES MALADIES CHRONIQUES

RENFORCER LES ESPRITS AU RWANDA

Plus de 20 ans après le génocide qui a fait près de 800 000 de victimes selon les estimations, la population du Rwanda continue de souffrir considérablement de troubles post-traumatiques. En 2016, Handicap International a continué de fournir un soutien psychosocial individualisé et d'organiser des groupes de discussion à destination des victimes et de leur famille pour les aider à surmonter les traumatismes émotionnels. Il est important que les personnes reçoivent l'aide d'un organisme tel que le nôtre, mais surtout qu'elles bénéficient du soutien de leur communauté. L'un de nos objectifs est d'aider les personnes à se réinsérer dans la société, une étape importante de leur rétablissement.



Alphonsine, victime de viol, reçoit un soutien psychosocial de Handicap International au Rwanda.
© Wendy Huyghe / Handicap International

GROS PLAN

DEUXIÈME PRIX INDIVIDUEL LORS DU CONCOURS PHOTO DE WORLD PRESS

Handicap International (HI) s'engage de longue date à aider les personnes vivant avec un problème de santé mentale. À travers le programme « Touching Minds, Raising Dignity » (Toucher les esprits, augmenter la dignité) piloté par l'Agence Française de Développement et UNIFOR, notre objectif est de mettre fin à l'exclusion sociale des personnes vivant avec un problème de santé mentale dans quatre pays confrontés de longue date aux situations de crise et d'après-crise : Togo, Liban, Madagascar et Soudan du Sud.

Dans le cadre du programme « Touching Minds, Raising Dignity », le photographe Robin Hammond a rencontré des personnes affectées par ces problèmes. HI lui a confié la tâche de documenter leur quotidien. Hellen Alfred, 41 ans, vit avec un trouble mental à Juba, dans le Soudan du Sud. Elle est tombée malade après la naissance de son sixième enfant. La photo « Praying for a Miracle » a remporté le deuxième prix individuel dans la catégorie Populations, lors du prestigieux concours photo World Press.



Hellen Alfred, 41 ans, vit avec un trouble mental à Juba, dans le Sud du Soudan. © Robin Hammond



RECOURRER L'AUTONOMIE EN RDC

La République démocratique du Congo (RDC) figure parmi les pays les plus pauvres d'Afrique, avec 89 % de la population vivant avec moins de deux dollars par jour. La guerre civile qui fait rage depuis 20 ans dans l'est de la RDC a fait des millions de victimes et de blessés et engendré des déplacements massifs de populations. Grâce à son projet TEAM Congo, Handicap International a permis aux personnes handicapées vivant à Kinshasa et Kananga de recouvrer leur autonomie et de participer pleinement à tous les aspects de la vie. Dans le cadre de ce projet, des professionnels de la réadaptation ont bénéficié de formations spécialisées en réadaptation et traitement orthopédique, les femmes et les jeunes filles handicapées se sont vues proposer des débouchés socio-économiques et les personnes qui en avaient besoin ont reçu des aides techniques et à la mobilité.

Photo de droite : Un petit garçon équipé de nouveaux appareils orthopédiques pose avec sa mère à l'hôpital général Mama Yemo en RDC.

© R. Colfs / Handicap International



EN QUÊTE DE L'OR

Après le séisme qui a frappé le Népal en avril 2015, notre équipe est intervenue immédiatement pour venir en aide aux blessés. Ramesh Khatri continue de bénéficier de notre soutien. Ramesh a eu ses deux jambes amputées suite à l'effondrement d'un bâtiment. L'équipe de réadaptation l'a aidé à se rétablir, puis, par la suite, à marcher à nouveau.



Au bout de deux ans, Ramesh s'entraîne à la piscine de Katmandou. Il a remporté de nombreuses médailles lors de compétitions de natation et de courses en fauteuil roulant, et rêve de participer aux Jeux paralympiques de 2020 au Japon.

Photo de gauche : Ramesh fait une pause, durant son entraînement à la piscine de Katmandou. Photo de dessus : Équipé de ses nouvelles jambes artificielles, Ramesh apprend à descendre les escaliers.

© L. Veuve / Handicap International



Trouver des solutions innovantes ensemble

TRANSFORMER DES VIES
POUR LE MEILLEUR

Nayda Montaño Romero, une jeune bolivienne, tient dans ses bras sa petite fille de un an, Gretxel, née avec un pied bot. © Jules Tusseau / Handicap International



DONNER AUX ENFANTS UNE BASE SOLIDE DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE

Un enfant sur 800 naît avec un pied bot, ce qui en fait l'une des anomalies congénitales les plus fréquentes dans le monde. Grâce à une détection et un traitement précoces, un enfant né avec un pied bot a de fortes chances de marcher un jour sans aide.

À la fin de l'année 2016, nous avons négocié un partenariat avec MiracleFeet afin de permettre à nos équipes en Bolivie et au Sri Lanka d'améliorer les programmes de traitement du pied bot dans plusieurs cliniques. Les spécialistes du pied bot intervenant souvent dans le secteur privé et dans les grandes villes, Handicap International a formé des professionnels de la santé au sein du système de santé public afin de permettre aux habitants des zones rurales d'accéder aux traitements.

Auk Sokhoeun, un bébé cambodgien né avec un pied bot.

© Lucas Veuve / Handicap International



AUCUN LAISSÉ POUR COMPTE

Les blessures, les soins de santé de mauvaise qualité et d'autres facteurs font que les conflits et les catastrophes naturelles sont une cause majeure de handicap. Or, en temps de crise, les personnes handicapées et/ou âgées sont souvent laissées pour compte, ce qui ne permet pas d'établir un constat représentatif de leur nombre et de leurs besoins spécifiques. Ils sont par conséquent confrontés à d'importantes barrières d'accès à l'aide humanitaire et aux dispositifs de protection, leurs besoins restent insatisfaits et leurs aptitudes inutilisées.

D'une durée de trois ans, le programme Compétence Âge et Handicap (ADCAP) a pour objectif de renforcer la capacité des organisations humanitaires à mieux prendre en compte les personnes handicapées et/ou âgées dans leurs programmes d'urgence. Dans le cadre du projet ADCAP, les normes minimales d'inclusion des personnes handicapées et/ou âgées dans les actions humanitaires ont été mises en œuvre en 2016, dans le but de fournir des modules d'apprentissage en ligne et autres supports de formation et d'aider les acteurs humanitaires à mettre en pratique leurs initiatives d'intégration des populations vulnérables dans leurs programmes.

IMPRESSION 3D

Dans beaucoup de pays à revenus faibles et intermédiaires, entre 5 et 15 % seulement des personnes ayant besoin de membres artificiels y ont accès. Dans les régions éloignées ou dangereuses, les professionnels de la santé spécialisés sont souvent peu nombreux et le matériel, très coûteux. De plus, les membres artificiels de piètre facture ou mal adaptés peuvent être très inconfortables pour les patients et causer des lésions cutanées, des plaies de pression et une fatigue musculaire. C'est la raison pour laquelle notre équipe a lancé une série d'essais critiques au Togo, à Madagascar et en Syrie afin d'évaluer la manière dont l'impression 3D pourrait favoriser l'élargissement de l'accès aux services, offrir une solution alternative plus économique et permettre potentiellement un ajustement et un confort mieux adaptés.

Durant cette phase d'essai, l'équipe s'est servie de petits numériseurs 3D portables et légers pour réaliser un moulage numérique du moignon du patient. Le moule pouvait être adapté aux besoins de chaque patient avant d'être transmis à l'imprimante. Une imprimante 3D crée ensuite des milliers de couches de thermoplastique pour réaliser une emboîture sur mesure parfaitement adaptée au moignon du patient. Si les premiers résultats sont prometteurs, des recherches plus approfondies permettront de déterminer si cette technologie peut être mise en œuvre à grande échelle afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes dans les régions mal desservies.

Photo de droite : Dans le cadre des essais de l'impression 3D, une togolaise apprend à marcher avec une nouvelle jambe artificielle.

© Jérôme Canicave / Handicap International



GROS PLAN

OUVRIR DES DÉBOUCHÉS DE CARRIÈRE

Dans le monde entier, il n'y a simplement pas assez d'emplois décents pour les personnes handicapées. Sur cette population, seulement 20 % des personnes aptes à travailler exercent une activité professionnelle. En conséquence, l'Organisation internationale du Travail estime que les pertes annuelles de PIB s'élèvent à entre 1,37 et 1,94 billion de dollars.

Indigné par le manque d'occasions d'emploi pour les personnes handicapées, Tom Harkin, ancien sénateur de l'Iowa, a fondé le Sommet international Harkin pour l'emploi des personnes handicapées dans l'objectif de créer des emplois salariés décents et durables dans des carrières adaptées.

Forte de décennies d'expérience en faveur de l'intégration des moyens de subsistance dans près d'une quarantaine de pays à faible revenu, l'association Handicap International a rejoint le comité de planification en 2016. Organisée en décembre à Washington, la première édition du sommet Harkin a attiré plus de 180 dirigeants d'entreprises, chefs de file de la société civile, représentants de gouvernement, professionnels en situation de handicap et militants de 30 pays.



Manuel Patrouillard, Directeur général de la Fédération Handicap International, prononce le discours de clôture du premier sommet Harkin, à Washington. © AUCC

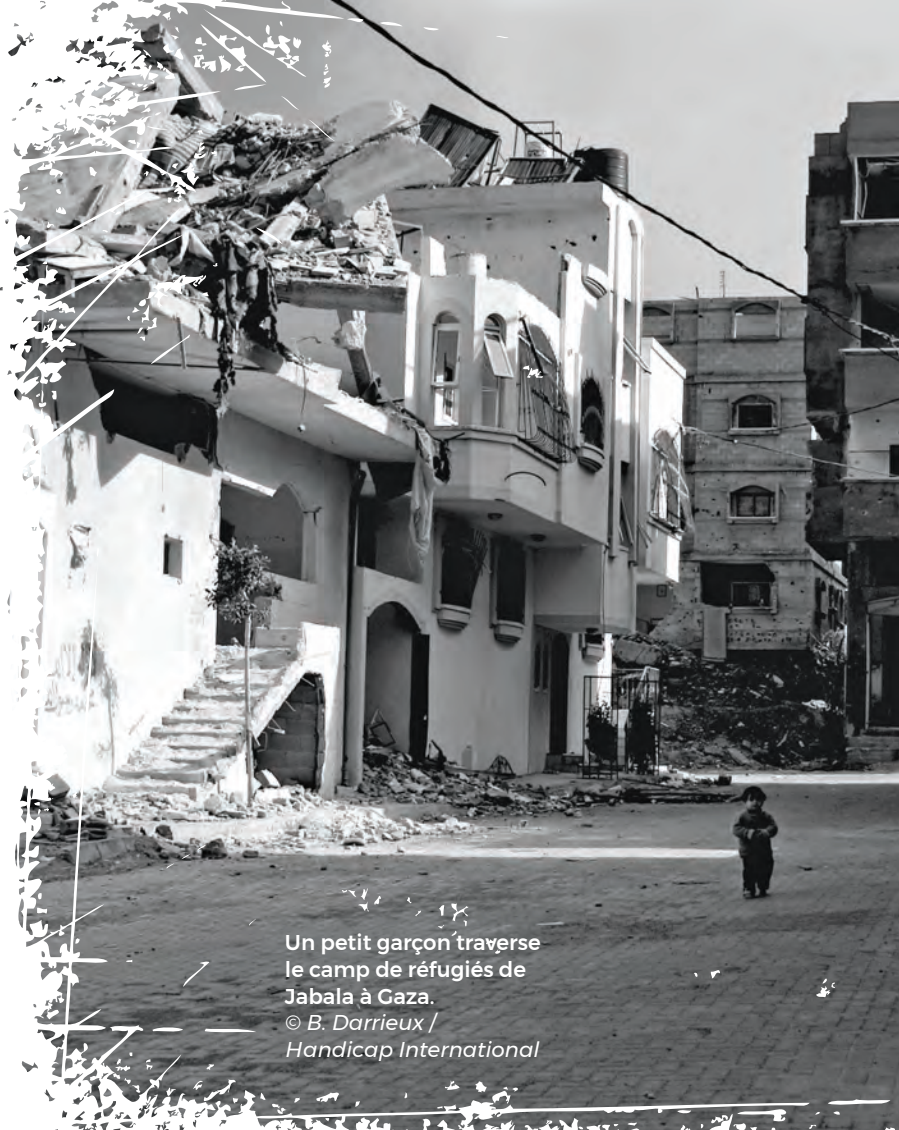
Promouvoir un monde meilleur

EN PROTÉGEANT LES
DROITS DE L'HOMME

CHARTRE SUR L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION HUMANITAIRE

Des conditions de vie extrêmement difficiles, l'absence de prise en compte des besoins spécifiques des personnes vulnérables et le manque d'accès aux services et établissements de santé ne sont que quelques-uns des problèmes fréquemment rencontrés par les personnes handicapées en situation de conflit ou de catastrophe naturelle. L'action des organismes humanitaires en faveur des personnes handicapées et de leurs besoins reste encore insuffisante.

C'est pourquoi Handicap International, ainsi que d'autres organisations, ont lancé en mai 2016 la Charte sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire. Depuis, la Charte a été adoptée par plus de 150 nations, organisations humanitaires, organismes de financement et réseaux d'ONG, qui se sont engagés à respecter cinq principes fondamentaux en vue d'améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans leurs actions d'aide. La Charte a été approuvée par le gouvernement canadien le 13 juin 2017.



Un petit garçon traverse
le camp de réfugiés de
Jabala à Gaza.
© B. Darrieux /
Handicap International

Un petit garçon se tient
devant la maison détruite de
son oncle, à Jalawla, en Iraq.
© E. Fourt / Handicap
International





METTRE FIN AUX BOMBARDEMENTS DES CIVILS

Les conflits en Syrie, au Yémen, en Iraq, en Afghanistan et en Ukraine ont engendré en 2016 des déplacements de populations toujours plus importants. Dans le même temps, l'utilisation inacceptable d'armes explosives persiste dans les zones peuplées. Le rapport de Handicap International, *Qasef : Escaping the bombing*, confirme que les bombardements et pilonnages indiscriminés à grande échelle ont provoqué la fuite de millions de Syriens, laissant les organisations telles que la nôtre face à l'une des pires crises humanitaires depuis des décennies.

En 2016, Handicap International a lancé une campagne dénonçant l'utilisation d'armes explosives et cherchant à interdire cette pratique dans les zones peuplées, qui est aujourd'hui la cause première des victimes civiles en Syrie. Notre pétition exhorte les gouvernements à reconnaître la souffrance causée aux populations civiles par l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées et à en condamner l'utilisation.



TRAITÉ POUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Au moment de l'impression, 173 pays ont ratifié la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) des Nations Unies ou y ont adhéré. Ce traité historique a des effets concrets sur la vie des personnes handicapées à travers le monde. Chaque année au mois de juin, Handicap International envoie une délégation à la Conférence des États parties à la CDPH de l'ONU. Le 1^{er} décembre 2016 à Ottawa, l'honorable Carla Qualtrough, ministre des Sports et des Personnes handicapées, ainsi que l'honorable Stéphane Dion, alors ministre des Affaires étrangères, ont annoncé la ratification du protocole facultatif de la CDPH par le Canada en 2017. La ratification du protocole facultatif signifie que les personnes ayant épuisé les recours internes en matière de discrimination peuvent demander une assistance supplémentaire auprès du comité de la CDPH.

Données financières

GROS PLAN

UNE EXCELLENCE RECONNUE

En décembre 2016, NGO Advisor a publié son classement annuel des 500 organisations non gouvernementales (ONG) les plus performantes de la planète. Handicap International occupe la 8^e place. Les ONG ont été évaluées sur les critères suivants : transparence, comptabilité, gouvernance, impact et innovation.

Depuis sa création, Handicap International a remporté de nombreux autres prix et distinctions. Voici un florilège des plus prestigieux.



HANDICAP INTERNATIONAL (HI) CANADA EN CHIFFRES

Description des activités

2016

2015

RESSOURCES

Financements institutionnels	9 168 784	8 032 111
Dons privés	166 202	201 536
Contribution de la Fédération Handicap International	478 099	434 947
Rétrofacturations, cotisations et intérêts	2 500	6 396
RESSOURCES TOTALES	9 815 585	8 964 990

UTILISATIONS

Aide aux programmes internationaux	9 306 775	8 503 494
Coûts opérationnels	500 693	449 183
Coûts de collecte de fonds	5 778	8 725
Coûts de communication et de marketing	2 339	3 588
RESSOURCES TOTALES	9 815 585	8 964 990

Près de 95 % des dépenses engagées en 2016 par HI Canada étaient liées à l'exécution de nos projets internationaux. Une part de 5 % a été affectée aux opérations de l'organisation au Canada et moins de 1 % aux opérations de collecte de fonds privés et de communication.

Chiffres vérifiés par le bureau EY de Montréal.

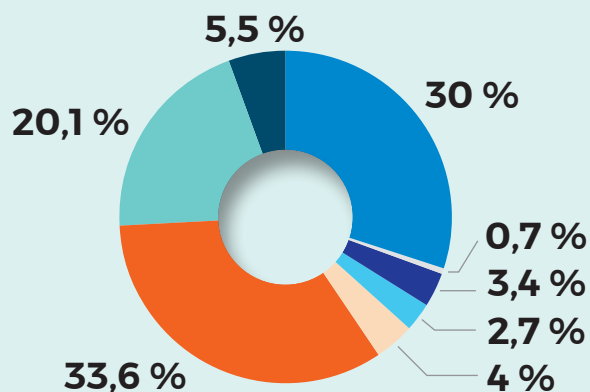
Les données financières détaillées sont disponibles sur demande auprès de Handicap International Canada. En cas d'erreurs ou d'omissions dans ce document, seuls les états financiers vérifiés s'appliquent.



Un petit garçon s'amuse avec des jouets de fortune au camp de réfugiés de Mae La en Thaïlande.
© Kan / Handicap International

RÉPARTITION DES COÛTS DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX

- Afrique du Nord et Moyen-Orient
- Europe
- Afrique et Océan Indien
- Asie
- Amérique centrale et du Sud
- Autres activités de programmes
- Mise en œuvre par les associations nationales
- Campagne internationale d'interdiction des mines antipersonnel

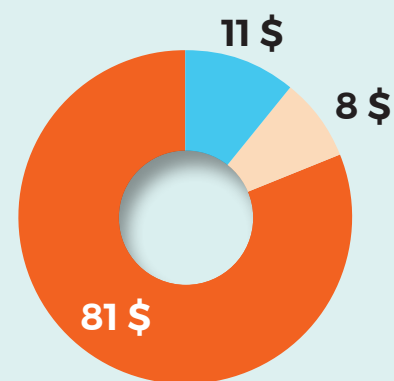


176,9
MILLIONS DE
DOLLARS

BUDGET DU RÉSEAU HI

POUR CHAQUE SOMME DE 100 \$ DÉPENSÉE EN 2016

- Frais de collecte de fonds
- Frais d'administration
- Programmes





HANDICAP INTERNATIONAL

50, rue Sainte-Catherine Ouest, Bureau 500 b

Montréal (Québec) H2X 3V4

Tél. : 514-908-2813

123, rue Slater (6^e étage)

Ottawa (Ontario) K1P 5H2

www.handicap-international.ca

Photo de la couverture arrière : © E. Fourt / Handicap International

Photo de couverture : © A. Jacopucci / Handicap International

